should be established there, and it was for that purpose the expedition was to be sent, and not for the purpose of carrying on war. It was the desire of the Convention that troops should be sent and every one must be aware that in consequence of the troubles which had existed, unless authority was re-established and troops sent to maintain it, there was a danger of various sections of the people engaging in civil war, whereas if the law Courts were to be able to exercise their powers, they must be supported by the force necessary. Irregularity had taken place on both sides, and it was probable that the Imperial Government, as was its custom, would grant an amnesty to offenders. With regard to Mr. Gaucher's question, the composition of the force shewed that it was not sent with a feeling of hatred, different creeds and races being mixed together.

Hon. Mr. Holton interrupting, suggested that the discussion should be postponed till to-morrow.

Hon. Sir George-É. Cartier fell in with the suggestion, and would postpone his future remarks.

SUPPLY

The House went into Committee of Supply, Mr. Blanchet in the chair.

On a motion for the adoption of the re-vote of \$1,400,000 for opening up the country and establishment of the Government in the North-West Territory,

Hon. Mr. Holton again objected to voting that item, when a portion of it was intended to pay for a military expedition. He denounced such an unmanly policy as trying to force that item through under another heading. The Government had promised once before to bring it under a proper heading in the item in the estimates for the expenses of the Military expedition, and he denounced the unmanly act on their part of breaking faith with the House.

Hon. Sir George-É. Cartier and Hon. Sir Francis Hincks rose to reply, and the former kept the floor.

Hon. Sir George-É. Cartier said the Government asked from the Committee authority for the application of a sum of money which was voted for opening the country and the establishment of a Government in the Territory. They now come forward to ask to apply a portion of it for the purpose of paying the expenses of that Military Expedition.

Hon. Mr. Holton considered the House had been unfairly dealt with. He wished to know

rité à cet endroit, et c'est dans ce but que l'expédition doit y être envoyée, et non dans l'intention d'y continuer la guerre. C'est le désir de la Convention d'envoyer des troupes, et personne ne doit ignorer qu'en conséquence des conflits qui ont existé, à moins que l'autorité ne soit rétablie et des troupes dépêchées pour la maintenir, il y a danger que diverses classes de la population ne s'engagent dans une guerre civile; même si les cours de justice peuvent exercer leurs pouvoirs, elles doivent être secondées par la force nécessaire. L'irrégularité s'est installée des deux côtés, et il est probable que le Gouvernement impérial, comme il en a coutume, accordera l'amnistie aux coupables. En ce qui a trait à la question de M. Gaucher, la composition de l'expédition démontre qu'elle n'a pas été envoyée dans un sentiment de haine, puisqu'elle regroupe des croyances et des races différentes.

L'honorable M. Holton interrompant, propose que la discussion soit remise à demain.

L'honorable sir George-É. Cartier accède à sa requête et décide de remettre ses remarques à plus tard.

SUBSIDES

La Chambre se forme en Comité des Subsides, sous la présidence de M. Blanchet.

Il s'agit d'une motion portant adoption d'un report de crédit de \$1,400,000 afin d'ouvrir le pays et d'établir et constituer le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'honorable M. Holton s'oppose de nouveau à voter ce crédit si on a l'intention d'en affecter une partie au coût d'une expédition militaire. Il dénonce une politique aussi lâche qui tente de faire passer ce poste sous une autre rubrique. Le Gouvernement a déjà promis d'inscrire ce poste sous une rubrique appropriée dans les budgets des dépenses de l'expédition militaire, et il dénonce son manque de courage et de confiance devant la Chambre.

L'honorable sir George-É. Cartier et l'honorable sir Francis Hincks se lèvent pour répondre, et le premier prend la parole.

L'honorable sir George-É. Cartier mentionne que le Gouvernement a demandé au Comité l'autorisation d'affecter des fonds qui ont déjà été votés pour l'ouverture du pays et l'établissement d'un gouvernement dans le Territoire. On vient maintenant demander d'attribuer une partie de ces fonds au paiement des dépenses de l'expédition militaire.

L'honorable M. Holton considère que la Chambre n'a pas été traitée équitablement. Il